COMMUNIQUE

18 mars 2020

Les sites Airbus doivent rester fermés pendant toute la période de confinement

Dans le contexte actuel avec l'obligation de confinement ordonné par le Président de la République, la CGT du groupe Airbus réclame la poursuite de la fermeture des sites pendant toute la période de confinement.

L'ensemble des spécialistes de santé confirme que le confinement est la seule mesure efficace pour enrayer l'épidémie du COVID 19.

La CGT du groupe Airbus n'accepterait pas que la direction autorise la mise en danger des salariés en les renvoyant au travail dès lundi pour des activités qui ne sont pas vitales à court terme.

A l'exception des quelques salariés qui devront assurer la continuité des moyens industriels et des tâches particulières comme le suivi des satellites, les salariés Airbus doivent rester confinés. Ceux qui seront amenés à travailler, quand ce n'est pas possible en télétravail, doivent le faire dans des conditions de travail sécurisées.

La CGT demande que la définition des activités à poursuivre et les conditions de travail associées soient discutées avec les représentants du personnel de chaque site.

Airbus doit prendre toute sa part dans la situation exceptionnelle actuelle et contribuer à l' « effort de guerre » en maintenant l'intégralité des salaires pendant toute la période de confinement.

Poursuivons le combat contre le virus en généralisant au maximum le confinement !